



Communs culturelles et revitalisation territoriale : le cas du quartier Saint-Michel à Montréal

Laurent Dambre-Sauvage

Assistant de recherche, UQAM-TÉLUQ
sauvage.laurent@courrier.uqam.ca

Juan-Luis Klein

Professeur au département de géographie, Université du Québec à Montréal
klein.juan-luis@uqam.ca

Diane-Gabrielle Tremblay

Professeure à l'École des sciences de l'administration, Université TÉLUQ
diane-gabrielle.tremblay@teluq.ca

Cet article s'intéresse aux effets territoriaux du tournant participatif des politiques culturelles. Ce tournant se renforce à la faveur de l'évolution générale des modèles de gouvernance qui tentent d'inclure les aspirations de plus en plus affirmées des citoyens à prendre part aux différentes actions et décisions qui les concernent. Nous examinons le cas du quartier Saint-Michel à Montréal, quartier où se met en place une action collective communaliste qui se combine à une action entrepreneuriale liée à l'implantation du Cirque du Soleil dans le quartier. Le quartier est la scène d'un processus de revitalisation qui donne naissance à un commun culturel. Le cas de Saint-Michel permet de voir l'apport de l'approche culturelle communaliste à l'amélioration des milieux de vie des quartiers.

Mots-clés : Commun, culture, territoire, Quartier Saint-Michel, Montréal.

This article looks at the territorial effects of the participatory turn in cultural policies. This turn is reinforced by the general evolution of governance models that attempt to include the increasingly assertive aspirations of citizens to take part in the various actions and decisions that concern them. We examine the case of the Saint-Michel neighbourhood in Montreal, where a communalist collective action is being set up, combined with an entrepreneurial action linked to the establishment of Cirque du Soleil in the neighbourhood. The neighbourhood is the scene of a revitalisation process that gives rise to a cultural commons. The case of Saint-Michel allows us to see the contribution of the communalist cultural approach to the improvement of neighbourhood living environments.

Keywords: Commons, culture, territory, Saint-Michel neighbourhood, Montreal.

Este artículo se centra en los efectos territoriales del cambio participativo de las políticas culturales. Este giro se refuerza con la evolución general de los modelos de gobernanza que intentan incluir las aspiraciones cada vez más afirmadas de los ciudadanos a participar en las diferentes acciones y decisiones que les afectan. Examinamos el caso del barrio de Saint-Michel en Montreal, donde se desarrolla una acción colectiva comunitaria que se combina con una acción empresarial vinculada a la implantación del Cirque du Soleil en el barrio. El barrio es el escenario de un proceso de revitalización que da lugar a un común cultural. El caso de Saint-Michel permite ver la contribución del enfoque cultural comunitario a la mejora de los medios de vida de los barrios.

Palabras clave: Comuna, cultura, territorio, barrio de Saint-Michel, Montreal

Introduction¹

Cet article s'intéresse aux effets territoriaux du tournant participatif des politiques culturelles (Bonet et Négrier, 2018). Ce tournant émerge avec l'apparition, dans les années 1970, du paradigme de démocratie culturelle qui constitue une remise en question d'un autre paradigme, celui de la démocratisation de la culture qui prône surtout l'accessibilité aux œuvres culturelles ayant une portée universelle. La démocratie culturelle, par contre, invite à la reconnaissance et au renforcement des pratiques culturelles des différents groupes composant la société, remet en question la distinction entre producteurs et consommateurs culturels en prônant la participation des individus dans le processus même de création d'œuvres artistiques. Ce tournant participatif des politiques culturelles se renforce à la faveur de l'évolution générale des modèles de gouvernance qui tentent d'inclure les aspirations de plus en plus affirmées des citoyens à prendre part aux différentes actions et décisions qui les concernent.

Ce tournant participatif de la culture coïncide avec le tournant culturel des initiatives de développement territorial et local (Klein *et al.* 2019 ; 2020), évolution marquée par l'émergence de stratégies qui mobilisent la culture afin d'agir pour le bien-être des communautés locales (Ambrosino et Guillon, 2018). Ces stratégies visent l'intégration de la culture pour favoriser l'amélioration de la qualité des milieux de vie des territoires urbains et ruraux. Elles se construisent par ailleurs sur des dynamiques ascendantes, associant populations et acteurs locaux à la définition d'initiatives porteuses de leurs aspirations et de l'image que ces communautés veulent donner d'elles-mêmes (Klein, 2019 ; Klein et Pecqueur, 2020), soit la construction d'« emblèmes identitaires » (Bassand, 1990). Ces stratégies peuvent se cristalliser dans l'apparition de communs culturels, qui sont des formes institutionnalisées de gouvernance communautaire prenant en charge la création, le partage et la préservation de ressources culturelles (Madison *et al.*, 2019).

Dès lors, ce sont les incidences territoriales de ces stratégies culturelles, qui favorisent la construction de communs culturels, que nous voulons examiner ici. Nous cherchons, dans cet article, à en cerner les effets culturels, sociaux et en terme de gouvernance locale, sur les territoires. Pour répondre à ce questionnement, nous examinons le cas du quartier Saint-Michel à Montréal. Ce choix est motivé par l'engagement précoce du territoire dans des stratégies culturelles de développement inscrites au fil du temps dans deux approches – l'une entrepreneuriale, l'autre communaliste – mobilisant des acteurs différents et répondant à des logiques d'action différentes. La première est liée à l'implantation dans les années 1990 du siège social du Cirque du Soleil dans le quartier. Cette implantation complétée, au tournant des années 2000, par la création d'un *cluster* des arts du cirque (la Tohu), incarne le volet culturel d'une vaste opération de revitalisation urbaine enclenchée par le recyclage d'une friche industrielle. La seconde, communaliste, est issue d'un chantier de revitalisation urbaine et sociale du quartier, pris en charge par les acteurs locaux, et qui donnera naissance à une instance de concertation culturelle qui constitue, nous le montrerons, un commun. Cette évolution en deux temps permet de mieux cerner les spécificités de transformations territoriales par la culture, construite sur l'action collective, dans des dynamiques ascendantes (*bottom-up*). Cette recherche s'inscrit dans les pas des réflexions menées par Jean-Pierre Augustin sur le rôle de la culture et des lieux culturels dans les dynamiques

1. La recherche présentée ici est issue d'une thèse de doctorat en études urbaines menée à l'UQAM par Laurent Dambre-Sauvage sous la direction de Juan-Luis Klein et Diane-Gabrielle Tremblay, actuellement en cours d'évaluation. Des résultats partiels de cette recherche ont été présentés dans Dambre-Sauvage *et al.*, 2023, dont nous reprenons ici les sections théorique et méthodologique. La recherche a reçu le soutien du FRQSC et du CRSH, que les auteurs tiennent à remercier

urbaines (Augustin et Latouche, 1998), l'usage des lieux publics (Augustin et Sorbets, 2000) et le renouvellement urbain au Québec (Augustin, 2010).

Notre démonstration suit sept étapes. Tout d'abord, une recension des écrits sur les communs culturels nous permettra d'en apporter une définition et d'envisager les relations que ce type de communs peut avoir avec le développement des territoires. Dans un deuxième temps, nous décrirons le quartier Saint-Michel, territoire de notre étude. Dans un troisième temps, nous présenterons la méthodologie employée pour réaliser la recherche. Dans un quatrième temps, nous retracerons l'histoire du sentier de revitalisation du quartier en nous concentrant sur le rôle qu'y joue la culture. Dans une cinquième partie, nous présenterons la Table de concertation culturelle et montrerons qu'elle constitue un commun ; pour ce faire, nous analysons les trois éléments constitutifs des communs, soit un ensemble de ressources culturelles, une communauté et un ensemble de règles présidant à la production, l'usage et la préservation de ces ressources. Dans une sixième partie, nous reviendrons sur une des initiatives culturelles issues de l'action collective des membres de la Table : le projet 1Pakt à titre de cas. Enfin, dans un septième temps, nous discuterons des apports de l'approche culturelle communaliste dans l'amélioration des milieux de vie de ce quartier.

Les communs culturels territoriaux : la culture comme médiateur des liens citoyens-territoire

Depuis la fin du XX^e siècle, dans des contextes marqués par diverses crises (économiques, environnementales et sanitaires) et par une transformation profonde du système de production, la mobilisation de la culture est apparue comme une solution pour sortir des dynamiques de dévitalisation. Cette mobilisation s'incarne dans des options très diverses, que l'on peut regrouper en deux types d'approches. La première vise à mettre à profit la culture pour favoriser l'attractivité et la compétitivité économiques des territoires² (Florida, 2002; Scott et Leriche, 2005; Santagata, 2006; Gravari-Barbas et Jacquot, 2014; Angulo-Baudin et al., 2017; Falk et Hagsten, 2017). La seconde s'appuie sur les effets sociaux générés par les activités culturelles pour faire de la culture un élément structurant des milieux de vie (Klein et al., 2019 et 2020), tout en favorisant des pratiques socialement innovantes répondant à un certain nombre de problèmes de nature socioterritoriale (Klein et Tremblay, 2010; Grossi *et al.*, 2011; Ferilli *et al.* 2017).

Selon Ambrosino et Guillon (2018), l'intégration de la culture aux projets de développement des territoires traduit une coévolution des politiques culturelles et des politiques territoriales. Cette coévolution aboutit à la proposition d'un tournant participatif des politiques culturelles (Bonet et Négrier, 2018) qui invite à la fois à la mise en cause des hiérarchies et à la redéfinition de l'action culturelle publique et de l'espace culturel public. Ce tournant s'inscrit dans une logique de différenciation (communautaire et territoriale) et non plus de standardisation, en particulier lorsqu'on cible l'activation des ressources territoriales (Colletis et Pecqueur, 2018). Ce nouveau rapport des stratégies de développement à la culture et aux politiques culturelles s'incarne dans la revendication des « communs culturels » et dans une approche du développement local qui « implique des transformations sociales permettant aux citoyens d'expérimenter de nouvelles réponses aux problèmes qui persistent et à ceux qui s'ajoutent, et de développer de nouvelles

2. Il est bien connu que ces stratégies peuvent engendrer, et engendrent souvent, des processus de gentrification nocifs pour les personnes précaires qui résident dans ces territoires, lesquelles se voient expulsées et remplacées par des populations mieux nanties (Ley, 2003; Vivant et Charmes, 2008; Hémond, 2021).

capacités individuelles et collectives ainsi que de nouvelles façons de se concevoir et de concevoir leur communauté » (Klein, 2019, p. 88).

Si, jusqu'au début des années 2000, les recherches sur les communs ont principalement porté sur des ressources naturelles, les réflexions se sont élargies peu à peu à d'autres types de ressources et à de nouveaux types de communs (Hess et Ostrom, 2007; Hess, 2008). Les communs culturels font partie de ces « nouveaux communs ». Ils sont une forme particulière de communs informationnels (Madison *et al.* 2010, 2019 ; Coriat *et al.*, 2015; Le Crosnier, 2018). Une des caractéristiques qui les distinguent fondamentalement des communs articulés autour de ressources naturelles est que leur gouvernance n'est pas seulement destinée à en assurer l'usage des ressources, mais également à prendre en charge leur production. Ainsi, Madison *et al.* (2010,2019) définissent ces communs informationnels comme des « *institutionalized community governance of the creation, sharing, and preservation of a wide range of intellectual and cultural resources* » (2019, p. 77).

D'une façon plus spécifique, les communs culturels présentent trois dimensions : la culture (qui peut être locale ou globale), l'espace (physique ou virtuel) et la communauté (dense ou dispersée) (Bertacchini *et al.* 2012). Cette perspective introduit le territoire comme composante essentielle, ce qui mène à la notion de communs culturels territoriaux (CCT).

Les CCT peuvent ainsi être définis comme des systèmes érigés sur les interrelations entre des ressources culturelles, des communautés qui prennent en charge leur production ou la préservation de leur usage ; des modes de gouvernance mis en place pour ce faire ainsi que des territoires qui servent de stock de ressources, façonnent les communautés tout en étant façonnés par celles-ci et génèrent un sentiment d'appartenance qui détermine les règles de l'usage desdites ressources.

Les CCT revêtent des formes extrêmement diverses, notamment en raison du fait qu'ils peuvent s'articuler autour de pratiques (ex. : art participatif, savoir-faire locaux, mouvements artistiques) ou de lieux (squats d'artistes, bâtiments patrimoniaux, espaces publics investis d'activités culturelles). Dans le premier cas, la mise en commun se fera autour d'enjeux de production culturelle; dans le second, autour de questions d'accès, d'usage et de préservation de biens culturels.

La relation instituée entre les éléments constitutifs des CCT (ressources culturelles, communautés, gouvernance et territoire) génère des dynamiques porteuses de développement local. La mise en commun peut être analysée comme un processus de valorisation (Heinich, 2017) dans lequel une communauté enrichit l'ensemble des valeurs associées à des ressources culturelles, pour en proposer une hiérarchie alternative à celle imposée par le marché (Frenzel et Beverungen, 2015). Dans les CCT, les communautés revendiquent la valeur d'usage d'éléments culturels liés au territoire plutôt que leur valeur d'échange, que ces éléments soient immatériels ou matériels³.

La relation permise par la mise en commun entre les artistes et les autres membres des communautés incitent les premiers à rejoindre les seconds dans des actions destinées à préserver et enrichir les milieux de vie (Fournier, 2013 ; Cerquetti *et al.* 2019) ou à lutter contre les processus de gentrification (Susser et Tonnelat, 2013). En effet, les CCT, d'une part, permettent d'améliorer la vie culturelle de quartier dans ce domaine sous-investi par les pouvoirs publics et, d'autre part, engendrent des externalités qui contribuent à la qualité des environnements en répondant à des besoins directement identifiés et pris en charge de manière endogène par les résidents : activités sportives, parascolaires, bibliothèque (Lenna *et al.*, 2020), reconversion écologique de sites

3. Sur l'importance de privilégier la valeur d'usage des territoires sur leur valeur d'échange en termes de proposition ascendant de transition écologique et sociétale, voir la conclusion de Klein et Pecqueur (2020).

(Cerquetti et al., 2019), agriculture urbaine et cuisines collectives (Fournier, 2013), etc. Ces exemples témoignent d'un débordement des pratiques de « commoning » au-delà de la relation ressources/communautés qui aboutit à une extension aux territoires des dynamiques créées. La mise en commun de ressources culturelles constitue ainsi un moyen de transformer les milieux de vie, mais également d'enrichir la valeur symbolique du territoire à partir d'éléments créés ou sélectionnés par les communautés et non plus prescrits par un ordre néolibéral hégémonique stéréotypant les espaces urbains (Susser et Tonnelat, 2013; Donica, 2017).

Ainsi, en occupant l'espace et en transformant la signification, les communautés engagées dans le commun revendiquent leur droit à la ville (Lefebvre, 1968) et à la production physique et symbolique de l'espace (Ghaffari, 2020). Ce faisant, elles réclament le droit de choisir l'image qu'elles veulent donner d'elles-mêmes et détournent certaines dynamiques de la ville néolibérale pour laquelle l'espace et sa signification symbolique sont dictés par l'alliance État-marché (Donica, 2017).

Saint-Michel : la lutte d'un quartier

Le quartier Saint-Michel est situé à l'est⁴ de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (VSP), au centre-nord de l'île de Montréal. Il est délimité au nord par une voie de chemin de fer (passant au nord de l'avenue Charland). À l'est, la 25^e rue le sépare de l'arrondissement de Saint-Léonard. Au sud, la rue Bélanger constitue la frontière qui le sépare de l'arrondissement Rosemont/Petite-Patrie. Dans sa partie ouest, au sud de l'autoroute métropolitaine (A40), la rue d'Iberville constitue sa limite avec le quartier de Villeray, qui appartient au même arrondissement. Au nord la même autoroute, l'avenue Papineau longe le parc Frédéric-Back et délimite ainsi la ligne qui sépare Saint-Michel de l'arrondissement Ahuntsic/Cartierville. La trame urbaine de ce quartier présente deux caractéristiques majeures, fruits de son évolution historique : la présence de deux anciennes carrières de calcaire (Miron à l'ouest, devenue l'un des plus grands parcs de Montréal, et Francon à l'est) et celle de l'autoroute métropolitaine qui scinde le quartier en deux. Ces éléments viennent fortement perturber le tissu urbain et participent à l'enclavement de différentes aires du quartier.

En 2021, Saint-Michel compte une population de 57 362 personnes, ce qui représente 3,25 % de la population montréalaise et 39,5 % de celle de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension, dont fait partie ce quartier. L'âge moyen de la population de Saint-Michel, 38,6 ans, est légèrement inférieur à celui de la population montréalaise (40,6 ans) et la population âgée de moins de 15 ans est proportionnellement largement supérieure à Saint-Michel (19,3 %) que dans l'arrondissement VSP (16,3 %) ou dans la ville de Montréal (15,3 %). Cette population est confrontée à de nombreuses difficultés socioéconomiques. Le taux de familles monoparentales (30 %) est de loin supérieur à celui de l'arrondissement (23,3 %) et à celui de la ville (20,9 %). En 2021, le taux de chômage était de 13,5 % à Saint-Michel, ce qui est supérieur à l'arrondissement (11,5 %) et à la ville de Montréal (10,3 %). Par ailleurs, le revenu total moyen des Michelois (35 200\$) est très inférieur à celui des habitants de l'arrondissement (41 000\$) et des Montréalais (50 120\$).

La population micheloise est extrêmement diverse du point de vue ethnoculturel. En 2021, près d'une personne résidente sur deux (46,5 %) était immigrante : ce taux est plus élevé que celui

4. Les points cardinaux que nous indiquons ici sont ceux qui sont, par convention, déterminés, à Montréal en fonction d'un axe nord-sud incarné par le boulevard Saint-Laurent.

observé dans l'arrondissement (37,9 %) et dans la ville (33,4 %). Cette diversité ethnoculturelle peut également être observée à partir de variables concernant la langue. Plus de la moitié (55,1 %) des Michelois n'ont pour langue maternelle ni le français, ni l'anglais, soit les deux langues officielles du Canada. De plus, 64,6 % de la population résidente appartient à une minorité visible, ce qui est supérieur à l'arrondissement (49,7 %) et largement supérieur à la ville où les minorités visibles ne comptent que pour 38,8 %. Saint-Michel présente donc toutes les caractéristiques d'un quartier défavorisé. Cependant, il s'est construit une personnalité et une capacité collective d'agir remarquables au fil son histoire, laquelle est marquée par les batailles menées par sa population.

Le territoire de Saint-Michel resta essentiellement rural jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre. Par la suite, il connut un essor fulgurant, passant de 6 000 habitants à 68 000 entre 1946 et 1964 (Trudelle et Klein, 2017). Cet essor se fait en relation avec l'exploitation des carrières situées sur le territoire, lesquelles fournissent à la ville les matériaux nécessaires pour de nombreux chantiers. Il s'accompagna de l'urbanisation rapide et anarchique du quartier.

L'exploitation des carrières entraînaient de nombreuses nuisances qui, malheureusement, ne firent que se transformer quand les carrières changèrent d'usage à la suite de la diminution, dans les années 1970 et 1980 des activités extractives. Miron, le plus grand site extractif, deviendra un site d'enfouissement des déchets à partir de 1968 et jusqu'en 2000, la carrière Francon sera, quant à elle, utilisée comme dépôt de neige par la Ville de Montréal à partir de 1984⁵. C'est alors aux nuisances provoquées par la présence des déchets, à une dévitalisation et une marginalisation du quartier liées à la crise économique que vont devoir faire face les habitants. Vont s'engager des luttes contre les propriétaires des carrières (la compagnie, puis la Ville de Montréal) pour faire cesser la détérioration des milieux de vie. Ces luttes auront pour effet de structurer un milieu communautaire qui émergeait depuis les années 1970 (Ndiaye, 2004; Bocquin, 2013). La fin des années 1980 a vu une radicalisation des contestations contre le site d'enfouissement des déchets, nourrie par les espoirs déçus de sa fermeture, promise pour 1994 par l'administration municipale.

Une revitalisation qui passe par la culture

L'option de la culture comme champ d'intervention pour le développement du quartier se présente à deux occasions. Elles vont stabiliser la reconversion de la carrière et orienter le quartier sur un sentier de développement où la culture joue un rôle important.

Le Cirque du Soleil et la Tohu : un facteur exogène

La première de ces options est l'installation, sur un terrain jouxtant le site d'enfouissement des déchets, du siège social du Cirque du Soleil. En effet, au début des années 1990, la question de l'arrêt de l'enfouissement des déchets dans la carrière Miron n'avait pas été tranchée et continuait à nourrir les inquiétudes et la colère des habitants au point de devenir un enjeu de la campagne municipale à la Ville de Montréal de 1994. L'élection a été gagnée par Pierre Bourque, qui annonça la fin de l'enfouissement des déchets et l'aménagement, sur le site, d'un vaste complexe environnemental grâce à un investissement de près de 200 millions de dollars (Bocquin, 2013). Celui-ci va impliquer la création d'un parc urbain (le parc Frédéric Back) et de dispositifs permettant la récupération des gaz issus de la décomposition des déchets. L'installation du Cirque du Soleil marque la composante culturelle de ce projet. Dans les années 1990, la compagnie devait

5. Les deux carrières seront achetées par la Ville en 1981 pour Francon et 1984 pour Miron.

faire face à une pénurie de locaux qui l'amène à envisager la construction d'un siège social pouvant accueillir ses diverses activités (Leslie et Rantisi, 2011). Le choix de Saint-Michel, pour ce faire, constitue une occasion financière : il permet à l'entreprise de bénéficier de fonds publics de la part des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux. La Ville de Montréal octroie à la compagnie un rabais d'environ un million de dollars sur le prix du terrain en raison des travaux auxquels devra faire face le Cirque à cause de la présence de biogaz et de lixiviat. Par ailleurs, une entente tripartite sera conclue avec les gouvernements fédéral et provincial dans le cadre d'un programme d'infrastructures. Les instances gouvernementales apportent une aide de 9,6 millions de dollars (4,8 millions de dollars chacune) justifiée par la contribution du projet à la revitalisation de Saint-Michel (Bocquin, 2013). L'installation du Cirque provoque ainsi l'arrivée d'investissements publics et privés importants sur le territoire. Elle éloigne les menaces de voir réapparaître des projets liés au traitement des ordures et constitue la première étape d'un sentier de développement empruntant des voies originales pour le quartier. En effet, l'installation de l'entreprise dans un quartier décrit comme l'un des plus défavorisés du Canada constitue, pour le Cirque du Soleil, l'opportunité de concrétiser sa volonté d'avoir une mission sociale en s'engageant dans le soutien et l'accompagnement des communautés locales.

Cette volonté d'implication sociale du Cirque du Soleil s'est notamment traduite par la création de la Tohu : une cité des arts du cirque regroupant, sur un même site des infrastructures de formation, d'entraînement, de création et de diffusion dédiées aux arts du cirque. Le projet s'est concrétisé au terme d'une démarche partenariale associant les représentants de différents ministères québécois, de la Ville de Montréal et de la communauté locale. L'association de ces différentes parties prenantes a contribué à estomper les réticences du milieu communautaire michelois à assurer le financement du projet et à le faire évoluer.

La Tohu, dont le nom dérive de l'expression « Tohu-Bohu »⁶, ouvre ses portes en juin 2003. Elle s'impliqua très vite dans les actions collectives en cours dans le quartier et joua un rôle fondamental dans les dynamiques culturelles et sociales de Saint-Michel. Elle constitue un « district culturel proactif »⁷, c'est-à-dire une forme de regroupement spatial d'entreprises culturelles intégrées à un système territorial, axée non pas uniquement sur la production de valeur économique, mais également sur celle de valeurs symboliques et sociales contribuant au bien-être individuel et à la qualité des milieux de vie. Par le biais de ses trois missions – Cirque, Terre, Humain – la Tohu contribue à la revitalisation du quartier, contribution qu'elle a inscrite au cœur de ses engagements. En rassemblant des infrastructures de création-diffusion et en soutenant et mettant en valeur les artistes du milieu, elle participe à la création d'un écosystème créatif qui induit plusieurs retombées dans le quartier, notamment économiques (création d'emplois, développement d'activités commerciales) et symboliques (en contribuant au changement d'image de quartier).

Par ailleurs, à travers le volet « Humain » de sa mission, la Tohu affirme son désir de devenir un partenaire du quartier dans son processus de développement social (Tremblay et Pilati, 2007; Tavano Blessi *et al.*, 2012; Ferilli *et al.*, 2017). Cela se traduit à la fois par le fait de tisser

6. D'origine hébraïque (langue dans laquelle elle désigne le néant primitif qui précède la création du monde), l'expression est choisie comme nom par l'organisme parce qu'elle évoque « le bouillonnement des idées et des gestes, le désordre précurseur du renouveau ou encore le tumulte de la grande ville. Tohu ramène à l'idée de la recherche de l'équilibre chère à l'organisme, aux terres en mouvance, à des humeurs joyeusement changeantes et à des éléments opposés qui se rencontrent et s'adoptent mutuellement. Tohu évoque le caractère éclectique, novateur et évolutif du projet et ramène parfaitement à l'agitation et à l'effervescence qui anime son lieu, ses gens et ses projets » (Tohu, 2008).

7. Proactive cultural district (Tavano-Blessi *et al.* 2012).

des liens étroits avec le milieu sociocommunautaire et par la création de nombreuses activités culturelles gratuites pour les personnes habitant le quartier, activités qui cherchent à accroître leur participation et leur implication, ainsi que par la mise en place de programmes d'insertion par l'emploi destinés aux jeunes du quartier (Angulo-Baudin et Mendell, 2015). Il faut souligner le cas de la Falla, organisée pratiquement chaque été depuis 2004 par la Tohu. Cette initiative cristallise la volonté d'utiliser la culture pour accompagner les acteurs locaux dans la transformation de Saint-Michel. Il s'agit d'une grande fête populaire, inspirée de traditions espagnoles, durant laquelle, à l'issue de nombreuses festivités (concerts, spectacles, défilés, etc.), est brûlée une grande sculpture sur bois, construite à la fois par des bénévoles impliqués dans des organismes communautaires du quartier et par des jeunes, « les falleros », recrutés dans le cadre d'un programme de la Tohu dédié à l'insertion professionnelle.

Une démarche endogène

Une seconde option de revitalisation du quartier par la culture s'inscrit dans une démarche de revitalisation urbaine intégrée. En 1991, est organisé un forum, considéré comme « le Rendez-vous de la dernière chance » (Renaud, 2008, p. 1), qui rassemble plus de 200 citoyens, organisations, intervenants municipaux, etc. Ce forum a donné également naissance à un organisme qui deviendra central pour l'action collective de développement territorial : la table Vivre Saint-Michel en Santé (VSMS). Il s'agit d'un organisme de concertation multi-sectorielle et multi-réseau qui réunit les acteurs locaux pour engager le quartier dans une approche intégrée de développement local visant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens (Sénécal *et al.*, 2008). La création de VSMS témoigne de l'aboutissement et de la maturation d'un long processus de construction d'une action collective « de combat » contre les compagnies d'extraction et la Ville de Montréal (Bocquin, 2013). Celle-ci a permis non seulement l'émergence d'un tissu communautaire riche, mais également sa structuration et le développement de dynamiques de concertation.

Bien que la reconversion du stigmate le plus important de son industrialisation et de sa désindustrialisation, la carrière Miron, ait été engagée, Saint-Michel, demeurait au début des années 2000 un quartier particulièrement touché par la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce constat poussa les acteurs regroupés au sein de VSMS à engager un chantier de revitalisation urbaine, soutenu par différents organismes philanthropiques, dans le cadre du réseau canadien des *Vibrant Communities* auquel VSMS adhère en 2003. Les acteurs locaux entament alors une démarche de planification territoriale pour répondre à ces enjeux. Cette démarche s'appuie sur la participation citoyenne locale, tout en restant ouverte à la participation d'acteurs extérieurs, dont des représentants des divers paliers de gouvernement (VSMS, 2005). Ces modalités d'action contribuent à renforcer la participation des membres de VSMS, à mobiliser de nouveaux acteurs (dont Cirque du Soleil et la Tohu) et à redynamiser les liens avec l'Arrondissement (Ndiaye *et al.*, 2005). Elles ont permis d'associer plus étroitement les citoyens aux réflexions sur le devenir de leur quartier tout en favorisant l'émergence d'une identité territoriale (Chevrier et Panet-Raymond, 2013).

Depuis son initiation, la démarche de VSMS s'est concrétisée par l'élaboration de quatre plans successifs de quartier. Malgré l'arrivée du Cirque du Soleil et de la Tohu, les ressources culturelles du territoire étaient restées limitées. C'est pourquoi ces quatre plans intègrent des dimensions culturelles qui laissent voir deux visions des stratégies culturelles de développement. La première mise sur le développement culturel du territoire et entend développer l'offre culturelle de proximité, soutenir les artistes locaux et favoriser l'accès des habitants du quartier aux événements et aux équipements culturels. La seconde entend maximiser les externalités positives produites

par les activités culturelles pour faire de la culture un outil de développement social du territoire. L'intégration de ces dimensions culturelles dans les stratégies de développement du quartier conduira à la création d'une table de concertation⁸ permettant de concrétiser ces objectifs. Avant de présenter cette instance, qui est au cœur de notre recherche, il nous faut exposer notre démarche méthodologique.

Méthodologie de la recherche

Notre recherche pose l'hypothèse que la Table de Saint-Michel institue un commun culturel territorial (CCT) mobilisant des ressources culturelles dans une dynamique de revitalisation du territoire⁹. Afin de soutenir cette hypothèse, nous appliquons à la Table et à ses actions un cadre d'analyse qui s'inspire du *Institutional Analysis and Development framework* (Oakerson, 1992) élaboré d'abord par Ostrom (1990) pour l'analyse de communs construits autour d'une ressource naturelle. Ce cadre a été revu et actualisé par Madison *et al.* (2010) pour tenir compte des communs construits dans un environnement culturel et nous y apportons des modifications pour y introduire les dynamiques de développement local.

En ce qui concerne notre recherche empirique, nous mobilisons une approche qualitative inspirée de la méthodologie des études de cas (Crowe *et al.* 2011; Yin, 2014). Les données utilisées pour la réalisation de cette étude de cas proviennent de plusieurs sources :

- La documentation issue des archives de VSMS et les rapports d'activités d'organismes participants;
- Des entrevues semi-dirigées avec des acteurs communautaires (18), culturels (33), politiques et administratifs (4), éducatifs (2) et des citoyens (2); d'une durée de 45 minutes à 2 heures, elles se sont déroulées entre le 26 novembre 2018 et le 23 octobre 2022; à partir du mois de mars 2020, à cause de la pandémie de la COVID-19, elles furent menées à distance par le biais de l'application Zoom; les entrevues ont été retranscrites intégralement et codées via le logiciel NVivo;
- L'observation des réunions (essentiellement en mode virtuel) de la Table auxquelles nous avons été invités depuis novembre 2019;
- L'observation de plusieurs événements culturels issus de l'action de la Table qui se sont déroulés durant les mois de juillet, août et septembre 2020 dans des espaces publics du quartier et dans des résidences pour personnes âgées ;
- Sept groupes de discussion avec 22 personnes (de 2 à 5 personnes par groupe).

Une instance de concertation : vers un commun culturel territorial

Créée le 27 mars 2006 par VSMS et la Tohu, la Table, rattachée à VSMS, avait initialement la mission de constituer l'interface par laquelle la Tohu transférerait le volet communautaire du projet Falla aux organismes du quartier. Il est cependant envisagé qu'elle pourrait être par la suite porteuse d'autres projets culturels. Dès sa création, son action est orientée à la fois vers des objectifs de développement culturel en valorisant l'apport créatif des différentes communautés et vers des objectifs de développement social, qui prônent l'arrimage de l'action culturelle à des interventions sociales, interethniques et intergénérationnelles.

8. Nous la nommons "la Table" à partir de maintenant.

9. Sur cet aspect, voir Dambre-Sauvage *et al.*, 2023.

La Table réunit ses membres entre 3 et 6 fois par an pour discuter des enjeux culturels du quartier, mettre sur pied des activités et des événements, échanger des informations sur les programmations et les projets des membres, etc. En plus de ces réunions, divers comités peuvent se structurer autour d'événements, de projets ou de problématiques particulières. Elle réunit toute personne ou organisme intéressé par les dynamiques culturelles de Saint-Michel ou qui souhaite y mener un projet culturel. La composition de la Table est extrêmement diversifiée. Cela permet de décloisonner l'action culturelle qui peut être saisie par des acteurs qui ne sont pas des organismes culturels. Ainsi, depuis la création de la Table, nous avons relevé la participation de 75 organismes¹⁰. Les organismes culturels sont les plus nombreux (38,7 %), mais la Table regroupe d'autres types d'organismes.

L'action de la Table est articulée à deux ensembles de facteurs qui l'orientent dans la production, la partage et la préservation de ressources culturelles, ce qui permet de parler de communs.

Le premier ensemble de facteurs regroupe les différentes valeurs attribuées par les membres à l'action culturelle dans le quartier. Elles combinent le développement culturel du territoire et le développement du territoire par la culture. Dans la première approche, l'art et la culture sont des finalités en soi. « Il faut apporter de la beauté au quartier », affirme ainsi l'une des personnes interrogées (Entrevue, acteur communautaire). Dans cette approche, une attention est portée à l'emploi d'artistes professionnels lors des initiatives culturelles envisagées, ce qui traduit une volonté de soutenir la valeur économique de ce secteur d'activités. Enfin, la majeure partie des acteurs que nous avons interrogés assignent à la Table la mission de combler le déficit du quartier en équipements culturels, d'assurer ainsi un rééquilibrage de l'offre culturelle sur le territoire et de renforcer l'accessibilité de cette offre dans un objectif de démocratisation de la culture et de justice spatiale. Dans la seconde approche, la culture est envisagée comme un outil permettant aux acteurs de répondre à certains enjeux socioterritoriaux. Elle est vue comme « un des éléments de la transformation sociale, un des éléments du développement social dans le quartier » (Entrevue, acteurs communautaires). Dans les discours des répondants, un faisceau de trois valeurs attribuées à l'action culturelle est associé à cette approche. La première des valeurs attribuées à la culture est liée au fait qu'elle est créatrice de lien social : les pratiques culturelles collectives permettent de créer des relations entre les habitants du quartier, de favoriser le sentiment d'appartenance territoriale ou encore l'intégration des personnes immigrantes. La deuxième est la valeur d'émancipation qui se construit sur une interrogation, voire une remise en question de la relation citoyen-culture. Il s'agit de faire passer cette relation d'un mode passif (la consommation culturelle) à un mode actif. La troisième valeur concerne la valeur économique indirecte. Il ne s'agit plus de soutenir le secteur culturel mais d'utiliser la présence d'activités culturelles pour contribuer de manière indirecte à l'activité économique du territoire, notamment à son développement commercial.

Le second ensemble de facteurs orientant l'action de la Table regroupe les règles qui président à son action. Ces règles constituent un contexte institutionnel mouvant qui regroupe : 1) des règles exogènes déterminées par des acteurs extérieurs à la Table (notamment les règles imposées par les bailleurs de fonds), 2) des règles intermédiaires issues des différents plans de quartier, et 3) des règles endogènes, plutôt tacites, que se donnent les membres entre eux pour présider à l'action collective.

10. Notons qu'il faut noter une fluctuation importante de la participation aux réunions de la Table au fil des années. Son affaiblissement durant plusieurs périodes semble traduire un essoufflement des dynamiques de collaborations autour des enjeux culturels du territoire.

Le projet 1Pakt : un exemple d'action collective culturelle pour animer le territoire

Depuis sa création, la Table a favorisé la mise en place sur le territoire de nombreuses initiatives culturelles. Nous présentons dans la partie qui suit l'une d'entre elles afin d'illustrer les résultats de cette action culturelle collective. À partir de 2015, la fondation philanthropique Centraide, partenaire et soutien de VSMS de longue date, et la fondation Lucie et André Chagnon¹¹ mettent en place de nouvelles modalités de soutien aux initiatives de développement intégré à Montréal : le programme Projet d'impact collectif (PIC)¹². Cette initiative fédère dix fondations philanthropiques autour de l'hypothèse que « l'action d'un certain nombre de bailleurs de fonds, mieux planifiée et coordonnée entre eux, permettra une plus grande cohérence locale et régionale et atteindra un impact collectif plus percutant que les résultats isolés obtenus jusqu'à présent » (Centraide, 2016, p.36). Saint-Michel fut l'un des cinq quartiers retenus pour bénéficier du soutien de ce programme qui lui octroie des ressources financières conséquentes¹³.

Dans le cadre de ce programme, Saint-Michel élaborera plusieurs projets, dont l'un accorde une place importante à la culture : « 1Pakt : pour une intégration sociale ». Cette initiative, implantée entre l'été 2018 et l'hiver 2023, se donne pour objectifs d'investir des lieux significatifs du quartier pour rendre Saint-Michel plus dynamique, vert et participatif en y créant deux espaces éphémères dans lesquels sont mises en place des activités culturelles et de loisir. Le projet prône l'implication collective (organismes, citoyens) et utilise les arts et les loisirs comme moteurs de développement et de cohésion sociale. Ces objectifs se sont déclinés au fil du temps en des dizaines d'actions qui visent à mobiliser le milieu et les citoyens pour prendre en charge la création et l'animation des espaces, à utiliser la médiation culturelle pour favoriser la persévérance scolaire, à proposer des activités culturelles et de loisir (concerts, événements festifs, ateliers, etc.) pour animer les lieux et créer des opportunités de rencontre et d'échanges entre les personnes résidentes du quartier, contribuant ainsi à briser l'isolement, à lutter contre l'exclusion sociale et à favoriser le vivre-ensemble.

Chaque année, durant la saison estivale, les espaces investis accueillent de nombreuses activités culturelles et de loisir, regroupées notamment autour de journées consacrées à des thématiques particulières (art urbain, art oratoire, cirque, cinéma, musique, etc.). De plus, l'organisation de grandes fêtes de quartier (Fête de la rentrée, Halloween, Fête de Noël, Fête hivernale) permet de maintenir une activité sur les sites tout au long de l'année.

Le projet est porté par un organisme communautaire, À portée de mains (APDM), dont la mission est de proposer des activités culturelles dans un objectif de développement social. Dans le cas de 1Pakt, son rôle intègre une large part de mobilisation et de coordination des partenaires impliqués. En effet, l'initiative est construite sur de fortes dynamiques de collaboration et de participation, associant organismes communautaires, culturels, institutions publiques (l'Arrondissement, le Service de police de la Ville de Montréal, CIUSSS), artistes et citoyens. Ainsi, 41 organismes et institutions collaborèrent à 1Pakt entre 2018 et 2022.

Le projet a demandé la mise en place de plusieurs instances de gouvernance ouvertes aux différentes parties prenantes : comité de suivi, comité d'organisation d'événements, etc. Cette diversité cristallise une démarche partenariale de co-construction des différents aspects du projet

11. Centraide et la Fondation Lucie et André Chagnon sont deux fondations philanthropiques dont l'action vise à accompagner les communautés locales dans des actions de lutte contre la pauvreté.

12. Voir Pole et Bérubé, 2020.

13. 500 000\$ par an entre 2017 et 202, puis la somme 879 000 \$ pour l'ensemble de la période d'avril 2021 à mars 2023.

qui permet leur adéquation avec les besoins identifiés sur le terrain et les aspirations des personnes habitant le quartier. La présence d'institutions publiques assure la prise en compte de contraintes techniques ou légales dans l'organisation des événements dans l'espace public. La co-construction engendre une grande variété d'activités : certaines destinées au public d'un organisme particulier, d'autres (les fêtes de quartier) ouvertes au plus grand nombre. Cette diversité se traduit par une variété de modes d'implication possibles, tant des organismes que des personnes résidentes, qui peuvent s'impliquer de la manière qui leur convient le mieux. Cette implication peut se faire à chacune des étapes d'idéation et de réalisation des composantes du projet. Organismes et citoyens peuvent ainsi se mobiliser dans la conception des espaces aussi bien que dans leur construction, leur entretien, leur nettoyage ou leur verdissement. De même, ils peuvent participer aux réflexions sur la programmation des activités culturelles et à leur organisation. Enfin, ils participent à la création d'œuvres d'art collectives (murales) ou d'événements durant lesquels ils peuvent occuper la scène pour apporter une contribution artistique.

Bien qu'ils soient peu nombreux à s'impliquer de manière régulière dans les phases les plus « abstraites » du projet, l'un des participants nous indique : « C'est un des rares moments où j'ai pu m'impliquer en tant que citoyen dans le processus de planification, d'y aller en planification et en organisation plutôt que seulement en participation » (Entrevue, résident du quartier).

Par ailleurs, en accordant une place essentielle à la médiation culturelle, 1Pakt invite les personnes qui participent aux activités à la production d'œuvres d'art, dont certaines contribuent à embellir l'espace public. Les personnes que nous avons interrogées ont souligné les nombreux effets positifs du projet dans le quartier. Il a permis de développer une offre culturelle de proximité. Par ailleurs, en déployant ses activités dans des lieux délaissés et à des périodes où les activités culturelles et communautaires sont moins nombreuses dans le quartier, 1Pakt permet une meilleure répartition temporelle et géographique des activités sur le territoire.

Le projet a enclenché un processus de réappropriation par les citoyennes et les citoyens d'espaces publics délaissés dont il a changé la signification : de lieux perçus comme non sécuritaires, ils deviennent de véritables lieux de vie, propices aux rencontres et aux échanges, dynamique qui dépasse le temps où sont mises en place les activités, ce dont témoigne cet acteur du milieu communautaire : « On remarque que les citoyens viennent jouer à des jeux de société; il y a un lieu où ils peuvent faire la jasette » (Entrevue, acteur communautaire). Une répondante travaillant dans les HLM pour les personnes âgées témoigne de l'importance qu'a pris le parc Georges-Vernot, l'un des espaces investis par le projet, pour les résidents d'habitations situées non loin de là, importance accrue par la participation citoyenne à la création, la construction, l'entretien et l'animation de ces espaces. Par ailleurs, les événements organisés dans l'espace public contribuent, en permettant des rencontres entre les personnes habitant le quartier, au renforcement d'un sentiment d'appartenance à la communauté et à la qualité du dialogue interculturel et intergénérationnel.

Quand tu fais des événements, ça permet à des enfants, des familles, des aînés, des gens qui ne se connaissent pas ou qui ne se fréquentent pas de se croiser dans un parc. C'est important pour la vie d'un quartier. Surtout à Georges-Vernot. Il y a des jeunes qui ont découvert Georges-Vernot alors qu'ils habitaient à quelques centaines de mètres de l'endroit », nous dit ainsi le responsable d'un organisme communautaire (Entrevue, acteur communautaire)

Enfin, outre les effets sur la vie culturelle du quartier, ceux concernant la revitalisation d'espaces publics, les personnes que nous avons interrogées mettent en exergue une autre catégorie d'effets du projet 1Pakt. Il s'agit du renforcement de la capacité des acteurs et des citoyens à collaborer

entre eux pour produire des activités culturelles sur le territoire. Beaucoup soulignent que ce sont là les effets majeurs du projet, soit élargir le nombre de personnes et d'organismes impliqués dans les dynamiques culturelles du territoire et maintenir les collaborations sur plusieurs années. Au moment où des réflexions sont menées quant à la possibilité de pérenniser un projet qui doit prendre fin alors que nous écrivons ces lignes, ce renforcement de la capacité d'action collective constitue aux yeux d'un des acteurs fortement impliqués le principal legs d'un projet qui a construit une expertise territoriale spécifique :

Comment continuer dans cette voie collaborative et maintenir l'expertise acquise dans l'organisation collective d'événements, dans la relation avec la Ville ? Il y a des éléments qu'on peut pérenniser, même si ce n'est pas le lieu physique, mais plus une façon de travailler, une façon de faire qu'il ne faut pas perdre. Le projet a réussi à mettre tous ces gens-là ensemble. Ce serait dommage que, parce que le projet se démantèle, toute la façon de travailler qu'on a développée, ce savoir-faire-ensemble, éclate (Entrevue, acteur culturel).

Outre la présence d'un financement conséquent permettant de concrétiser un projet culturel d'envergure, il semble que la présence d'un leadership fort, reconnu et inclusif, incarné par les dirigeants de l'organisme APDM, soit un important facteur d'explication de ce changement de dynamique, comme en témoigne, parmi de nombreux autres, ce répondant : « Les gars sont super efficaces et excellents pour mener leur projet à bon port, tant par leur mobilisation des partenaires que par la communication qu'ils font autour du projet » (Entrevue, acteur administratif-politique).

La mise en place d'un commun culturel territorial pour le développement local

IPAkt constitue un paragon de l'action collective culturelle de Saint-Michel. Il est le fruit des dynamiques collaboratives construites dans le quartier depuis la création de la Table. Il témoigne d'une approche du rôle de la culture dans les processus de revitalisation urbaine construite sur un équilibre entre une vision prônant le développement culturel local (création d'activités culturelles, soutien aux artistes locaux) et une autre revendiquant le développement du territoire par la culture (offre culturelle construite sur les besoins et les aspirations des populations, activités culturelles comme outils d'intervention sociale). Cet exemple nous permet de cerner les apports d'initiatives culturelles issues de démarches communalistes dans la revitalisation d'un quartier marginalisé de la métropole montréalaise tout en les replaçant dans une évolution plus longue des modalités d'utilisation de la culture dans la revitalisation du quartier.

Ainsi, le cas de Saint-Michel laisse voir deux cycles des modèles de coévolution de développement culturel et de développement urbain identifiés par Ambrosino et Guillon (2018) : un cycle que les auteurs dénomment phase de coopération-gouvernance, un autre qu'ils qualifient de coopération-communautés. La première marque l'intégration de la culture comme outil de développement local et d'attractivité des territoires, capable de produire des retombées économiques, sociales, urbanistiques, etc. Cette instrumentalisation de la culture induit une perte d'autonomie des politiques culturelles définies désormais en grande partie par les villes et pilotées, dans une logique de concurrence, par des coalitions d'acteurs extrêmement divers (Guillon, 2011 ; Molotch, 1976 ; Mossberger et Stoker, 2001). L'arrivée du Cirque du Soleil dans Saint-Michel et la création, au tournant des années 2000, de la Tohu constituent deux exemples de cette dynamique. Elles s'incrivent dans un vaste projet de revitalisation urbaine construit sur une approche de développement durable par la culture. Adossée à différents partenariats entre acteurs publics et privés, cette stratégie, bien qu'intégrant d'importantes dimensions sociales visant les populations du quartier, a, comme le soulignent Jolivet et Carré (2017), pour principal objectif,

de renforcer l'attractivité de la métropole montréalaise. Cet objectif se traduit dans les discours affirmant le caractère innovant de la transformation de la carrière Miron et l'expertise montréalaise dans la transition écologique et le recyclage urbain, discours promus par exemple à l'exposition universelle de Shanghai en 2010. Ce discours se traduit également dans l'œuvre de *land art* de Jean-Paul Ganem, *Le Jardin des capteurs*¹⁴, visible par les passagers des avions survolant le site. Le projet urbain dans lequel s'insèrent le siège social du Cirque du soleil et la Tohu privilégie « une ouverture internationale au détriment de la valorisation d'un aménagement pour les usagers locaux » (id., p.15). Le choix d'une toponymie exogène au quartier marque une volonté des promoteurs d'en changer l'identité en transformant :

le passé extractif et accumulatif du site, plaçant ce dernier sous le signe de l'engagement pour l'environnement dont a fait preuve Frédéric Back. L'ancienne carrière Miron bascule du statut d'espace fonctionnel localisé dans un quartier marginal, où s'accumulent les externalités négatives, à celui de haut-lieu de la métropole créative et durable où sont appelés à se concentrer les investissements et la connaissance (id., p.16)

L'émergence de la Table de concertation culturelle adossée à VSMS et réunissant des acteurs locaux et des citoyens désireux de prendre part aux dynamiques culturelles du quartier, est représentative du cycle de « coopération-communautés » d'Ambrosino et Guillon. Celui-ci se distingue par un amoindrissement des relations tissées entre les individus et les institutions culturelles (particulièrement celles de l'État) et, parallèlement, par une affirmation de plus en plus grande d'un sentiment d'appartenance de ces mêmes individus à des communautés choisies en fonction de caractéristiques diverses (sociales, culturelles ou politiques). Ces dynamiques s'incarnent dans de nouveaux lieux (tiers-lieux, *makerspaces*, *fablabs*, etc.) et s'expriment par la participation directe, *l'empowerment* et la convivialité.

Conclusion

Notre recherche a mis en évidence que la Table constituait en effet un mode de gouvernance communautaire institutionnalisé qui permet de prendre en charge la création, le partage et la préservation de ressources culturelles. En ce sens, nous l'identifions comme un commun. Elle permet la production d'initiatives culturelles (création), en facilite l'appropriation par les habitants du quartier en répondant à leurs besoins et à leurs aspirations (partage). Enfin, le savoir-faire acquis par les acteurs locaux dans la production collective d'événements culturels leur apparaît comme une ressource qu'ils ont à cœur de faire perdurer (préservation). À partir de l'analyse de la composition et du fonctionnement de cette instance et de l'exemple d'une initiative née de son action, il est possible de cerner les effets des communs culturels sur le territoire et leur contribution à la qualité des milieux de vie. Ceux-ci sont de plusieurs ordres.

En premier lieu, alors que le cycle de coopération-gouvernance avait conduit à la création d'équipements culturels perçus comme exogènes et peu accessibles aux habitants du quartier, notamment parce que concentrés dans un secteur précis, les initiatives issues du commun se déploient au cœur des différents milieux de vie du quartier, disséminant la vitalité culturelle sur le territoire. Les activités culturelles viennent ainsi à la rencontre des habitants. Faisant une large part à la médiation et construites à partir des besoins et des aspirations des résidents, ces activités apportent des réponses culturelles à divers enjeux socioterritoriaux (emploi, sécurité, dialogue interculturels, intégration, etc.). En effet, la Table est un lieu où les diverses valeurs associées aux activités culturelles peuvent être débattues et hiérarchisées. Il s'agit de trouver un équilibre entre

14. Voir <https://jourdelaterre.org/qc/tous-les-jours/jean-paul-ganem/le-jardin-des-capteurs/> consulté le 14 avril 2014.

les valeurs mobilisées dans la production des activités communes et de les combiner en prenant soin d'en exclure le moins possible, ce qui revient à dire que le travail de mise en commun dans la production des événements portés par la Table constitue un moyen d'enrichir l'action culturelle et d'en élargir la portée. Les initiatives culturelles peuvent alors être pensées à la fois pour leurs qualités artistiques et pour leur impact social. Ceci passe par la vigilance des acteurs pour que les valeurs qu'ils jugent essentielles soient intégrées dans les initiatives.

En deuxième lieu, le commun, parce qu'il constitue une instance de gouvernance participative et inclusive, élargit le nombre des individus prenant une part active aux dynamiques culturelles du quartier. Il permet notamment une participation des citoyens. Leur présence dans la Table en elle-même est assez limitée. Plusieurs participants indiquent que cette participation peut-être parfois perçue de manière réservée : en raison de la technicité de certains débats lors des réunions, elle peut venir ralentir le processus de concertation. Toutefois, la majorité des membres que nous avons rencontrés mettent plutôt en avant l'apport des citoyens aux réflexions menées au sein de la Table. Cet apport est de deux ordres. Premièrement, ils peuvent exprimer leurs besoins et leurs aspirations, ce qui permet aux autres acteurs de les prendre en compte dans l'élaboration des propositions culturelles qui sont faites. Deuxièmement, leur présence complète le faisceau d'expertises mobilisables par la Table grâce à leur connaissance intime du territoire. En participant à la concertation en culture, ils contribuent à orienter les actions culturelles en les éclairant sous des angles aveugles aux autres membres. Par ailleurs, les modalités de fonctionnement de la Table et l'inscription de son action dans le cadre du sentier de revitalisation urbaine et sociale du quartier induisent une déconcentration de la gouvernance culturelle : en aval, comme le montre l'exemple d'IPakt, la production des initiatives culturelles peut donner naissance à des instances de gouvernance *ad hoc* et constituer autant d'occasion de participation des citoyens à la prise de décision sur la vie culturelle; en amont, les citoyens du quartier participent aux concertations qui déterminent les grandes orientations de la revitalisation du quartier et donc la place qu'y joue la culture. Ces modalités contribuent à l'empowerment individuel et collectif et constitue des opportunités données aux citoyens du quartier d'exercer leurs droits culturels.

Enfin, le territoire joue un rôle essentiel dans la dynamique du commun : la relation culture-territoire est l'élément central autour duquel converge l'ensemble des participants. C'est à partir de la volonté partagée de renforcer et d'enrichir cette relation culture-territoire qu'émergent des consensus et que peut se dégager une vision commune qui fait de la culture un élément fondamental du développement de Saint-Michel. Les activités culturelles, construites collectivement, viennent alors enrichir des dimensions symboliques territoriales, permettant aux habitants de participer à la création de l'identité de leurs milieux de vie.

Références

- Ambrosino, C. et Guillon, V. (2018). Œuvrer en commun. *L'Observatoire*, (52), 13-16. <https://doi.org/10.3917/lobs.052.0013>
- Angulo-Baudin, W., Klein, J.-L. et Tremblay, D.-G. (2017). Potencial e limites das estratégias culturais de reconversão urbana: o caso de Bilbao. *Finisterra-Revista Portuguesa de Geografia*, (105), 49-78.
- Augustin, J.-P. et Latouche, D. (dir.). (1998). *Lieux culturels et contextes de villes*. Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Augustin, J.-P. et Lefebvre, A. (dir.). (2004). *Perspectives territoriales pour la culture*. Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- Augustin, J.-P. et Sorbets, C. (2000). *Sites publics, lieux communs: aperçus sur l'aménagement de places et de parcs au Québec*. Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb37110292r>
- Bassand, M. (1990). *Culture et régions d'Europe*. Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Bertacchini, E., Bravo, G., Marrelli, M. et Santagata, W. (dir.). (2012). *Cultural commons: A new perspective on the production and evolution of cultures*. Edward Elgar Publishing. <https://doi.org/10.4337/9781781000069>
- Bocquin, C. (2013). *Action collective conflictuelle et cohésion sociale: le cas du quartier Saint-Michel à Montréal* [Université du Québec à Montréal].
- Bonet, L. et Négrier, E. (2018). The participative turn in cultural policy: paradigms, models, contexts. *Poetics*, 66, 64-73. <https://doi.org/10.1016/j.poetic.2018.02.006>
- Centraide. (2016). *Mémoire déposé par Centraide du Grand Montréal à la consultation publique sur le troisième plan d'action gouvernementale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec*. Centraide du Grand Montréal. https://medias.centraide.org/Docs/Memoire_Centraide_du_Grand_Montreal_2016.pdf
- Cerquetti, M., Nanni, C. et Vitale, C. (2019). Managing the landscape as a common good? Evidence from the case of "Mutonia" (Italy). *Land Use Policy*, 87, 104022. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2019.104022>
- Chevrier, E.-I. et Panet-Raymond, J. (2013). La participation citoyenne pour développer un quartier. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(1), 67-83. <https://doi.org/10.7202/1024980ar>
- Colletis, G. et Pecqueur, B. (2018). Révélation des ressources spécifiques territoriales et inégalités de développement : le rôle de la proximité géographique. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine, Décembre* (5), 993-1011. <https://doi.org/10.3917/reru.185.0993>
- Coriat, B., Bauwens, M., Bellivier, F. et Benhamou, F. (2015). *Le retour des communs. La crise de l'idéologie propriétaire*. Éditions Les Liens qui libèrent.
- Crowe, S., Cresswell, K., Robertson, A., Huby, G., Avery, A. J. et Sheikh, A. (2011). The case study approach. *BMC Medical Research Methodology*, 11.
- Dambre-Sauvage, L., Klein, J.L. et Tremblay, D.-G. (2023). Communs culturels territoriaux et Covid-19: le cas du quartier Saint-Michel à Montréal. *Recherches Sociographiques*, LXIV, 1, 143-171.
- Donica, J. (2017). The erosion of the cultural commons and the possibilities of participatory urbanism. Dans L. Curtright et D. Bremm (dir.), *Sustainability and the City: Urban Poetics and Politics* (p. 169-193). Lexington Books.
- Falk, M. et Hagsten, E. (2017). Measuring the impact of the European Capital of Culture programme on overnight stays: evidence for the last two decades. *European Planning Studies*, 25(12), 2175-2191. <https://doi.org/10.1080/09654313.2017.1349738>

- Ferilli, G., Sacco, P. L., Tavano Blessi, G. et Forbici, S. (2017). Power to the people: when culture works as a social catalyst in urban regeneration processes (and when it does not). *European Planning Studies*, 25(2), 241-258. <https://doi.org/10.1080/09654313.2016.1259397>
- Florida, R. L. (2002). *The rise of the creative class: and how it's transforming work, leisure, community and everyday life*. Basic Books.
- Fournier, V. (2013). Commoning: on the social organisation of the commons. *M@n@gement*, 16(4), 433-453. <https://doi.org/https://www.proquest.com/scholarly-journals/commoning-on-social-organisation-commons/docview/1503088230/se-2>
- Frenzel, F. et Beverungen, A. (2015). Value struggles in the creative city: A People's Republic of Stokes Croft? *Urban Studies*, 52(6), 1020-1036. <https://doi.org/10.1177/0042098014536239>
- Ghaffari, L. (2020). *Pour une gentrification socialement acceptable : le cas d'Hochelega-Maisonneuve à Montréal et Madeleine-Champ-de-Mars à Nantes* [Université du Québec à Montréal]. <http://www.archipel.uqam.ca/14149/>
- Gravari-Barbas, M. et Jacquot, S. (dir.). (2014). *Patrimoine mondial et développement: au défi du tourisme durable*. Presses de l'Université du Québec.
- Grossi, E., Sacco, P. L., Blessi, G. T. et Cerutti, R. (2011). The impact of culture on the individual subjective well-being of the Italian population: an exploratory study. *Applied research in quality of life*, 6(4), 387-410. <https://doi.org/10.1007/s11482-010-9135-1>
- Guillon, V. (2011). *Mondes de coopération et gouvernance culturelle dans les villes : une comparaison des recompositions de l'action publique culturelle à Lille, Lyon, Saint Etienne et Montréal* [Thèse de doctorat, Université de Grenoble].
- Heinich, N. (2017). *Des valeurs : une approche sociologique*. Gallimard.
- Hémond, A. (2021). Culture-s matter-s. Habitants-artistes, institutions et gentrification : le cas d'un quartier d'immigration mexicain de Chicago. *IdeAs. Idées d'Amérique*, (17). <https://doi.org/10.4000/ideas.11099>
- Hess, C. (2008). Mapping the new commons. Dans *Governing shared resources: Connecting local experience to global challenges*. https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1356835
- Hess, C. et Ostrom, E. (dir.). (2007). *Understanding knowledge as a commons: From theory to practice*. MIT Press.
- Klein, J. L. et Tremblay, D.-G. (2010). Créativité et cohésion sociale en milieu urbain. Pour une ville créative pour tous. Dans D.-G. Tremblay et R. Tremblay (dir.), *La classe créative : un paradigme urbain plausible?* (p. 185-204). Presses universitaires de Rennes.
- Klein, J. L., Tremblay, D.-G., Sauvage, L., Angulo Baudin, W. et Ghaffari, L. (2019). Cultural initiatives and local development: A basis for inclusive neighborhood revitalization. *Urban Planning*, 4(1), 78-90. <https://doi.org/10.17645/up.v4i1.1658>
- Klein, J.-L. (2019). La planification territoriale au Québec : une lecture selon la perspective de l'innovation sociale. Dans M.-U. Proulx et M.-C. Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations, d'impuissance* (p. 77-93). Presses de l'Université du Québec.
- Klein, J.-L. et Pecqueur, B. (dir.). (2020). *Les living labs: une perspective territoriale*. L'Harmattan.
- Klein, J.-L., Tremblay, D.-G., Sauvage, L., Angulo, W. et Ghaffari, L. (2020). Culture de proximité et développement local : vers une grille de la vitalité culturelle des quartiers à Montréal. *Revue Interventions économiques*, (63). <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.9566>
- Le Crosnier, H. (2018). Une introduction aux communs de la connaissance. *tic&société*, 12(1), 13-41. <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.2481>

- Lefebvre, H. (1968). *Le Droit à la ville*. Éditions Anthropos.
- Lenna, V., Randazzo, R. et Trimarchi, M. (2020). Can social fractures affect the legal framework? Towards an institutional craftsmanship. Dans E. Macri, V. Morea et M. Trimarchi (dir.), *Cultural commons and urban dynamics: A multidisciplinary perspective* (p. 255-277). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-54418-8_16
- Leslie, D. et Rantisi, N. (2011). Creativity and place in the evolution of a cultural industry: the case of Cirque du Soleil. *Urban Studies*, 48(9), 1771-1787.
- Ley, D. (2003). Artists, Aestheticisation and the Field of Gentrification. *Urban Studies*, 40(12), 2527-2544. <https://doi.org/10.1080/0042098032000136192>
- Madison, M. J., Frischmann, B. M. et Standburg, K. (2019). Knowledge commons. Dans *Routledge handbook of the study of the commons* (p. 76-90). Routledge, Taylor and Francis Group.
- Madison, M. J., Frischmann, B. M. et Strandburg, K. J. (2010). Constructing commons in the cultural environment. *Cornell L. Rev.*, 95(4), 657-710.
- Molotch, H. (1976). The city as a growth machine: toward a political economy of place. *American Journal of Sociology*, 82(2), 309-332.
- Mossberger, K. et Stoker, G. (2001). The evolution of urban regime theory: The challenge of conceptualization. *Urban Affairs Review*, 36(6), 810-835.
- Ndiaye, S. (2004). *Projet de recherche sur les quinze ans de la table de concertation VSMS*.
- Ndiaye, S., Centraide du Grand Montréal et ARUC-ÉS. (2005). *Projet de recherche sur les quinze ans de la Table de concertation Vivre Saint-Michel en santé, VSMS, Montréal. Phase II, ARUC-ÉS*.
- Oakerson, R. J. (1992). Analyzing the commons: a framework. Dans D. Bromley (dir.), *Making the commons work: Theory, practice and policy* (p. 41-59). Institute for Contemporary Studies Press.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: the evolution of institutions for collective action*. Cambridge University Press.
- Pole, N. et Bérubé, M. (2020). Le Projet impact collectif de Centraide : la lutte contre la pauvreté à Montréal. Dans Peter. R. Elson, S. A. Lefèvre et J.-M. Fontan (dir.), *Philanthropic foundations in Canada: Landscapes, Indigenous perspectives and pathways to change* (PhiLab, p. 262-286).
- Renaud, P. (2008, 9 octobre). *Rapport de l'évaluation du Chantier de revitalisation social et urbaine du quartier Saint-Michel à Montréal de 2004 à 2008*. Vivre Saint-Michel en Santé.
- Santagata, W. (2006). Cultural districts and their role in developed and developing countries. Dans D. Ginsburg et D. Throsby (dir.), *Handbook of the Economics of Art and Culture* (vol. 1, p. 1101-1119). Elsevier. <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1574067606010313>
- Scott, A. J. et Leriche, F. (2005). Les ressorts géographiques de l'économie culturelle : du local au mondial. *L'Espace géographique*, 34(3), 207-222.
- Sénécal, G., Cloutier, G. et Herjean, P. (2008). Le quartier comme espace transactionnel : l'expérience des Tables de concertation de quartier à Montréal. *Cahiers de géographie du Québec*, 52(146), 191-214. <https://doi.org/10.7202/019588ar>
- Susser, I. et Tonnelat, S. (2013). Transformative cities: the three urban commons. *Focaal*, 2013(66), 105-121. <https://doi.org/10.3167/fcl.2013.660110>
- Tavano Blessi, G., Tremblay, D.-G., Sandri, M. et Pilati, T. (2012). New trajectories in urban regeneration processes: Cultural capital as source of human and social capital accumulation – Evidence from the case of Tohu in Montreal. *Cities*, 29(6), 397-407. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2011.12.001>
- Tremblay, D.-G. et Pilati, T. (2007). Tohu and Artist-run Centres in Montreal: Contributions to the Creative city. *Canadian Journal of Regional Science*, 30(2), 337-358.

- Trudelle, C. et Klein, J. L. (2017). Saint-Michel et la Cité des arts du cirque : un partenariat en évolution. Dans J. L. Klein et R. Shearmur (dir.), *Montréal, la cité des cités* (p. 247-263). Presses de l'Université du Québec.
- Vivant, E. et Charmes, É. (2008). La gentrification et ses pionniers: le rôle des artistes off en question. *Métropoles*, (3). <https://doi.org/10.4000/metropoles.1972>
- VSMS. (2005, 31 mai). *Saint-Michel, un quartier vivant au coeur de Montréal. Chantier de revitalisation urbaine et sociale du quartier Saint-Michel. Plan d'action 2005-2008*. Vivre Saint-Michel en Santé.
- Yin, R. K. (2009). *Case study research: design and methods* (5th ed.). Sage Publications.

